



FORMATION CADRES ET DIRECTEURS

La formation aux métiers éducatifs et sociaux

- **CAFDES**
- **Préparation aux épreuves de sélection CAFDES**



www.arifts.fr



CAFDES

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale

La formation au CAFDES proposée par l'ARIFTS Site Nantais est développée en partenariat avec l'Université de Nantes-Service Formation Continue, en concomitance avec le Master 2 IDS (Intervention et Développement Social), **parcours MOISM** Management des Organisations d'Intervention Sociale et médico-sociale), permettant une double diplomation.

L'ARIFTS s'inscrit dans le réseau national des centres agréés de l'UNAFORIS en concertation continue avec l'EHESP qui délivre le diplôme.

DESCRIPTION DU MÉTIER

En responsabilité d'un ou plusieurs établissements ou services d'intervention sociale, ce professionnel conduit son action, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques et déontologiques. Il inscrit son activité dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Il est à l'interface de la structure gestionnaire ou de la direction générale et des équipes d'encadrement opérationnel.

Par son action, le directeur d'établissement répond aux besoins des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

OBJECTIFS

La finalité de l'ensemble des partenaires associés est de forger chez les directeurs la capacité à mettre en œuvre les missions de service public et d'intérêt général, en développant les compétences indispensables au management et aux responsabilités en matière de gestion économique, financière et logistique. Ces compétences seront continuellement articulées à une éthique professionnelle, traduite dans des aptitudes à organiser les conditions d'une gouvernance institutionnelle orientée par la prééminence du projet de développement humain (logique de service humain) sur la logique de production d'un produit (logique de prestation). Ces postures à travailler en formation comme dans l'exercice professionnel impliquent une conception éthico-politique de l'homme au travail à élaborer en formation. Cette formation de niveau 1 vise une double certification et permet la concomitance entre la préparation du CAFDES et la délivrance d'un diplôme universitaire (MASTER).

Le CAFDES vise à transmettre les connaissances et à former les compétences définies l'arrêté du 5 juin 2007:

«Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service, management et gestion des ressources humaines, gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service et expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire».

Cette formation de directeur est inscrite dans le système européen de transfert de crédit. (ECTS) et est également désormais accessible par la VAE.

CAFDES

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale

PROGRAMME

- 700 heures théoriques (CAFDES + MASTER)
- 510 heures de stage (hors allègements)
- Formation sur 30 mois de juin N à novembre N+2, à raison d'un regroupement d'une semaine par mois hors vacances d'été (juillet/août)

DF1	Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service - 154 heures d'enseignement théorique - 240 heures de formation pratique
DF2	Management et gestion des ressources humaines - 196 heures d'enseignement théorique
DF3	Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service - 154 heures d'enseignement théorique
DF4	Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire - 196 heures d'enseignement théorique - 270 heures de formation pratique

FORMATION THEORIQUE

700 heures sur 110 jours

1^{ère} année: de sept à juin

2^{ème} année : sept à novembre N+2

55 jours de formation à l'ARIFTS : 395 h par année

FORMATION PRATIQUE

à effectuer sur 2 sites qualifiants différents

1^{ère} année:

270 heures de formation en entreprise **DF4**

ou 90 h hors structure employeur et auprès d'un public différent pour les candidats en situation d'emploi pouvant bénéficier d'un allègement.

2^{ème} année :

240 heures de formation en entreprise **DF1**

ou 85 h hors structure employeur et auprès d'un public différent pour les candidats en situation d'emploi pouvant bénéficier d'un allègement.

SELECTION CAFDES

L'accès à la formation est conditionné par la réussite aux épreuves de sélection organisées par l'inter-centres Grand Ouest et par l'entretien d'entrée en formation au cours duquel seront construits les parcours individuels tenant compte notamment des allègements de formation ou dispense de validation pour les titulaires de certains diplômes (en particulier DSTS, DEIS et CAFERUIS) comme prévus par les textes.

Les épreuves d'admission comprennent :

Une épreuve écrite, d'une durée de trois heures, qui doit permettre de vérifier les qualités d'expression écrite du candidat, ses capacités d'analyse, de synthèse et son intérêt pour les questions de société. Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau I sont dispensés de cette épreuve.

Une épreuve orale, d'une durée de trente minutes destinée notamment à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien, à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat et jointe au dossier d'inscription aux épreuves d'admission.

Les inscriptions aux épreuves d'admission sont organisées au plan national dans le cadre du réseau UNAFORIS. L'admission est valide 5 ans auprès des centres agréés.

Épreuves d'admission en mars *tarifs susceptibles de modification*

- ✎ épreuves écrite et orale : 330 € (dont 50 € frais de dossier non remboursables)
- ✎ épreuve orale seule : 170 € (dont 50 € frais de dossier non remboursables)

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION ET D'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission mentionnées au dernier alinéa de l'article D. 451-13 du code de l'action sociale et des familles les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

L'inscription aux épreuves de sélection se fait auprès du centre de formation avant le 15 février en recommandé avec accusé de réception. Le dossier d'inscription à la sélection sera disponible sur demande ou téléchargeable sur le site.

L'ARIFTS Site Nantais propose également une session de préparation à ces épreuves.

Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

Ce cycle de formation d'une durée de 7 jours répartis de novembre à mars alterne des séquences d'enseignements théoriques, de travaux dirigés, d'enseignement à distance et d'ateliers. 5 ½ jours sont réalisés sur site et 1 jour ½ sont consacrés à l'enseignement à distance.

Possibilité d'un parcours personnalisé.

OBJECTIFS

Culture générale de l'intervention sociale :

Aider à actualiser, élargir et mettre en œuvre ses connaissances des questions sociales et médico-sociales, des institutions spécialisées. Entrer dans une logique de veille

Le Métier et la fonction de Directeur :

Comprendre les enjeux politiques, stratégiques et techniques relatifs à la fonction de direction

Préparation de la note synthétique de l'épreuve orale :

Objectiver et mettre en forme son parcours professionnel et de formation, ses motivations et réfléchir à la manière de se projeter dans la fonction de direction

Préparation à l'épreuve écrite :

Travailler l'expression, l'analyse, la synthèse et développer les capacités de réflexion autour de problématiques sociales

Préparation de l'épreuve orale :

Réfléchir sur les stratégies de positionnement et les congruences d'attitudes.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques relatives aux évolutions contemporaines des questions sociales et économiques, des politiques sanitaires et sociales et à leur actualité.

Atelier dédié à la construction de la note synthétique et à la réflexion collective sur la conception de la fonction de direction.

Travail d'élaboration individuel de la note synthétique par enseignement à distance.

Exercices d'entraînement individuel au commentaire de document qui prennent la forme de travaux dirigés.

Exercices d'entraînement individuel au commentaire de document, entre les séances, par enseignement à distance.

Mises en situation : épreuve écrite sur table et entretiens devant jury.

Apports bibliographiques sur la fonction de direction, ouvrages de culture générale de l'intervention sociale et des questions sociales, de présentation de soi à l'oral, de méthodologie de l'écrit.

INTERVENANTS

Emmanuelle ROBERT, responsable CAFDES et des directeurs certifiés

Des travaux de lecture seront demandés entre les sessions

Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

CONTENU PÉDAGOGIQUE

18 novembre 2021 9h-12h / 13h30-16h30	Préparation de la note synthétique, support de l'épreuve orale <u>Co-Intervenants</u> : Emmanuelle ROBERT, Responsable du Pôle des Formations à l'Encadrement et au Management (FEM), docteur en sociologie et un-e Directeur-trice titulaire du CAFDES
02 décembre 2021 9h-12h / 13h30-16h30	Culture générale de l'intervention sociale <u>Intervenant</u> : Jean-Yves ESLAN, Directeur intervenant CAFDES
½ journée de suivi note synthétique à distance	Suivi du travail d'élaboration de la note synthétique <u>Guidance</u> : Directeur titulaire du CAFDES
1 journée d'enseignement à distance	2 travaux écrits par candidat Corrections et retour <u>Correcteur</u> : Directeur titulaire du CAFDES
09 décembre 2021 9h-12h / 13h30-16h30	Méthodologie de l'écrit TD élaboration de plans <u>Intervenant</u> : Directeur titulaire du CAFDES
07 janvier 2022 9h-12h	Epreuve écrite en situation <u>Intervenant</u> : Directeur titulaire du CAFDES
24 février 2022 9h-12h / 13h30-16h30	Correction épreuve blanche Méthodologie de l'écrit : l'argumentation <u>Intervenant</u> : Directeur titulaire du CAFDES
10 mars 2022 9h-12h / 13h30-16h30	Préparation à l'entretien sur la base de la note synthétique avec jury composé d'un formateur et d'un directeur certifié

Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

- ▶ **Préparation des épreuves écrite et orale**
 - ◆ **Durée** : 7 jours / 42 heures
 - ◆ **Coût** : Se renseigner

- ▶ **Préparation de l'épreuve orale seulement**
 - ◆ **Durée** : 3 ½ jours / 21 heures + 1/2 j de suivi à distance
 - ◆ **Coût** : Se renseigner

- ▶ **Possibilité d'un parcours personnalisé**

Sont dispensés de l'épreuve écrite (arrêté paru au JO du 21 juin 2007 - article 3) les candidats justifiant d'un diplôme national ou diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau I.

- ⇒ **Dossiers d'inscription disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site**
- ⇒ **Date limite d'inscription** : *dossiers acceptés dans la limite des places disponibles*

La sélection est sous la responsabilité des centres de formation agréés organisés en réseau national. Elle a lieu à une seule date nationale et sa validité est de 5 ans dans tous les centres agréés.

Retrouvez toutes nos formations

www.arifts.fr

Retrait des dossiers auprès de :

ARIFTS Site Nantais

10 rue Marion Cahour - 44400 REZE
02.40.75.94.00

Ou sur www.arifts.fr

***Mémo:** pour être valides réglementairement auprès des OPCO , les demandes de CPF de transition doivent être déposées 2 mois avant l'entrée en formation, voire 3 mois lorsque la formation s'effectue à temps plein.*

Tarifs nous contacter

Vos interlocuteurs

Emmanuelle ROBERT / Responsable CAFDES

02.40.75.92.75 e.robert@arifts.fr

Corinne LECONTE / Assistante CAFDES

02.40.75.94.00 c.leconte@arifts.fr

